

**PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DE
MONCEAUX-SUR-DORDOGNE**

Date de convocation : 04 Mars 2026

**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX
LE DOUZE MARS A DIX-HUIT HEURES**

Le Conseil Municipal de la commune de MONCEAUX SUR DORDOGNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. ARRESTIER Vincent, Maire.

Présents : M. DU PRADEL Christian, Mme NACRY Marie, M. DU PRADEL Xavier, M. DUBOURG Bruno, Mme FOREST-BOULET Monique, M. POUJADE Jean-Philippe, Mme JOUIN-BREARD Pauline, M. LATHIEYRE Pascal, Mme CUEILLE Caroline, M. CHALMEY Sébastien.

Excusés : Mme LONGOUR Gisèle (pouvoir à M. DU PRADEL Christian)
M. MAUGEIN Benjamin (pouvoir à Mme JOUIN-BREARD Pauline)

Formant la majorité des membres en exercice (13/13).

Secrétaire de séance : M. DUBOURG Bruno

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 04 FÉVRIER 2026

Le procès-verbal de la séance du 04 Février 2026 est adopté à l'unanimité sans observation.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – SERVICE GÉNÉRAL

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du compte financier unique 2025

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, par le 1^{er} Adjoint,

* lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			258 035.43		258 035.43	
Opérations de l'exercice	534 076.48	668 066.19	440 132.75	664 446.60	974 209.23	1 332 512.79
TOTAUX	534 076.48	668 066.19	698 168.18	664 446.60	1 232 244.66	1 332 512.79
Résultats de clôture		133 989.71	33 721.58			100 268.13
Restes à réaliser			75 349.24	23 490.00	75 349.24	23 490.00
TOTAUX CUMULES	534 076.48	668 066.19	773 517.42	687 936.60	1 307 593.90	1 356 002.79
RESULTATS DEFINITIFS		133 989.71	85 580.82			48 408.89

- constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- **vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus à l'unanimité.**

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – SERVICE EAU

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du compte financier unique 2025

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, par le 1^{er} Adjoint,

* lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		8 502.01		98 304.47		106 806.48
Opérations de l'exercice	109 487.02	121 656.06	25 940.96	32 818.46	135 427.98	154 474.52
TOTAUX	109 487.02	130 158.07	25 940.96	131 122.93	135 427.98	261 281.00
Résultats de clôture		20 671.05		105 181.97		125 853.02
Restes à réaliser			22 600.00		22 600.00	
TOTAUX CUMULES	109 487.02	130 158.07	48 540.96	131 122.93	158 027.98	261 281.00
RESULTATS DEFINITIFS		20 671.05		82 581.97		103 253.02

- constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- **vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus à l'unanimité.**

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du compte financier unique 2025

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, par le 1^{er} Adjoint,

* lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		519.80		55 957.87		56 477.67
Opérations de l'exercice	73 822.51	77 021.59	39 714.70	36 720.69	113 537.21	113 742.28
TOTAUX	73 822.51	77 541.39	39 714.70	92 678.56	113 537.21	170 219.95
Résultats de clôture		3 718.88		52 963.86		56 682.74
Restes à réaliser			5 010.00		5 010.00	
TOTAUX CUMULES	73 822.51	77 541.39	44 724.70	92 678.56	118 547.21	170 219.95
RESULTATS DEFINITIFS		3 718.88		47 953.86		51 672.74

- constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- **vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus à l'unanimité.**

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – LOTISSEMENT

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du compte financier unique 2025

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, par le 1^{er} Adjoint,

* lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- **vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus à l'unanimité.**

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

<u>Pour Mémoire :</u>	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau)	0.00 €
Résultat d'Investissement antérieur reporté	- 258 035.43 €
<u>Solde d'exécution de la section d'Investissement au 31/12/2025</u>	
Solde d'exécution de l'exercice	224 313.85 €
Solde d'exécution de l'exercice antérieur	- 258 035.43 €
Solde d'exécution cumulé	- 33 721.58 €
<u>Restes à réaliser au 31/12/2025</u>	
Dépenses d'Investissement	75 349.24 €
Recettes d'Investissement	23 490.00 €
Solde	- 51 859.24 €
<u>Besoin de financement de la section d'Investissement au 31/12/2025</u>	
Rappel du solde d'exécution cumulé	- 33 721.58 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 51 859.24 €
Solde	85 580.82 €
Besoin de financement total	85 580.82 €

Résultat de Fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice	133 989.71 €
Résultat antérieur	0.00 €
Total à affecter	133 989.71 €
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :	
AFFECTATION	
1) Couverture du besoin de financement de la section d'Investissement (recette au compte 1068 sur BP 2026)	85 580.82 €
2) Affectation complémentaire "en réserve" (recette au compte 1068 sur BP 2026)	0.00 €
3) Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter au BP 2026 (report à nouveau créditeur)	48 408.89 €
TOTAL	133 989.71 €

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats 2025.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025
BUDGET ANNEXE EAU

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour le Compte Administratif de l'exercice 2025 statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour Mémoire :	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau)	8 502.01 €
Résultat d'Investissement antérieur reporté	98 304.47 €
<u>Solde d'exécution de la section d'Investissement au 31/12/2025</u>	
Solde d'exécution de l'exercice	6 877.50 €
Solde d'exécution de l'exercice antérieur	98 304.47 €
Solde d'exécution cumulé	105 181.97 €
<u>Restes à réaliser au 31/12/2025</u>	
Dépenses d'Investissement	22 600.00 €
Recettes d'Investissement	0,00 €
Solde	- 22 600.00 €
<u>Excédent de la section d'Investissement au 31/12/2025</u>	
Rappel du solde d'exécution cumulé	105 181.97 €
Rappel du solde des restes à réaliser	-22 600.00 €
Solde	82 581.97 €

Résultat de Fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice	12 169.04 €
Résultat antérieur	8 502.01 €
Total à affecter	20 671.05 €
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :	
<u>AFFECTATION</u>	
1) Couverture du besoin de financement de la section d'Investissement (recette au compte 1068 sur BP 2026)	0.00 €
2) Affectation complémentaire "en réserve" (recette au compte 1068 sur BP 2026)	0,00 €
3) Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter au BP 2026 (report à nouveau créditeur)	20 671.05 €
TOTAL	20 671.05 €

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats 2025.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour Mémoire :	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau)	519.80 €
Résultat d'Investissement antérieur reporté	55 957.87 €
<u>Solde d'exécution de la section d'Investissement au 31/12/2025</u>	
Solde d'exécution de l'exercice	- 2 994.01 €
Solde d'exécution de l'exercice antérieur	55 957.87 €
Solde d'exécution cumulé	52 963.86 €
<u>Restes à réaliser au 31/12/2025</u>	
Dépenses d'Investissement	5 010.00 €
Recettes d'Investissement	0.00 €
Solde	- 5 010.00 €
<u>Besoin de financement de la section d'Investissement au 31/12/2025</u>	
Rappel du solde d'exécution cumulé	52 963.86 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 5 010.00 €
Solde	47 953.86 €
Besoin de financement total	47 953.86 €

Résultat de Fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice	3 199.08 €
Résultat antérieur	519.80 €
Total à affecter	3 718.88 €
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :	
AFFECTATION	
1) Couverture du besoin de financement de la section d'Investissement (recette au compte 1068 sur BP 2026)	0,00 €
2) Affectation complémentaire "en réserve" (recette au compte 1068 sur BP 2026)	0,00 €
3) Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter au BP 2026 (report à nouveau créditeur)	3 718.88 €
TOTAL	3 718.88 €

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats 2025.

PARTICIPATION FISCALISÉE 2026 À LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉNERGIE DE LA CORRÈZE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la participation 2026 à la Fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze s'élève à **1 890,00 €**.

Cette participation peut être :

- soit inscrite en dépenses au Budget principal 2026
- soit fiscalisée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DÉCIDE de fiscaliser cette participation.

FISCALITE DE LA COMMUNE 2026

Après analyse des taux de la fiscalité locale de 2025, il est proposé de les maintenir en 2026 :

Taxes Foncières	2025	2026
Taxe Foncière (bâti)	32.00%	32.00%
Taxe Foncière (non bâti)	66.35%	66.35%
Taxe d'Habitation	8.48%	8.48%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider les taux de la fiscalité locale pour 2026 comme indiqué ci-dessus.

TARIF DE L'EAU 2026

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire les tarifs actuellement en vigueur concernant le budget annexe Eau pour l'année 2026.

Il indique que la facturation du forfait d'abonnement Eau prend en compte le temps d'occupation du logement de chaque administré et qu'il est donc calculé un prorata temporis sur ces forfaits.

Ce prorata s'applique aussi bien sur les résidences principales que secondaires et dans les cas suivants :

- Vente
- Changement de propriétaire
- Changement de locataire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les tarifs pour 2026 :

- forfait pour un compteur principal : 80 €
- forfait pour un compteur secondaire : 32 €

Prix de l'eau :

- de 0 à 500 m³ : 0.85 €
- plus de 500 m³ : 0.88 €

Ces tarifs sont valables pour tous les usagers et seront reconduits sur les factures de l'année 2026.

TARIF DE L'ASSAINISSEMENT 2026

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire les tarifs actuellement en vigueur concernant le budget annexe Assainissement pour l'année 2026.

Il indique que la facturation du forfait d'abonnement Assainissement prend en compte le temps d'occupation du logement de chaque administré et qu'il est donc calculé un prorata temporis sur ces forfaits.

Ce prorata s'applique aussi bien sur les résidences principales que secondaires et dans les cas suivants :

- Vente
- Changement de propriétaire
- Changement de locataire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les tarifs pour 2026 :

- prix d'un m³ de l'assainissement : 2.00 €
- prix de la part fixe de l'assainissement : 140 €.

Le prix du raccordement au réseau public d'assainissement collectif :

Ouverture abonnement sans travaux : **100 euros**

Ouverture abonnement avec travaux de raccordement :

- **750 € jusqu'à 5 mètres,**
- **750 € + tarif selon devis estimatif en fonction des contraintes particulières au-delà des 5 mètres.**

Ces tarifs sont valables pour tous les usagers et seront reconduits sur les factures de l'année 2026.

BUDGET 2026 – SERVICE GENERAL

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de budget primitif du Service Générale pour l'année 2026 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Charges à caractère général :	137 200.00 €
Charges de personnel :	290 000.00 €
Atténuation de produits :	16 021.00 €
Autres charges de gestion courante :	168 010.07 €
Charges financières :	12 086.64 €
Charges exceptionnelles :	0.00 €
Dotations prévisions semi-budgétaires :	200.00 €
Virement à la section d'Investissement :	96 626.77 €
Opération ordre de transfert entre section :	3 430.99 €
Total :	723 575.47 €

Recettes :

Atténuations de charges :	600.00 €
Produits des services :	153 710.00 €
Impôts Taxes :	18 000.00 €
Fiscalité locale :	217 482.77 €
Dotations et participations :	261 273.81 €
Autres produits de gestion courante :	24 100.00 €
Résultat positif N-1 reporté :	48 408.89 €
Total :	723 575.47 €

Section d'investissement :

Dépenses :

Immobilisations incorporelles (sauf le 204) :	2 400.00 €
Immobilisations incorporelles (le 204) :	43 552.46 €
Immobilisations corporelles :	435 629.04 €
Emprunts et dettes assimilées :	73 018.33 €
Opérations patrimoniales :	0.00 €
Solde négatif reporté N-1 :	33 721.58 €
Total :	588 321.41 €

Recettes :

Subventions d'investissement :	65 100.00 €
Emprunts et dettes assimilées :	292 514.39 €
Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	44 568.44 €
Fonds divers et réserves (1068) :	85 580.82 €
Dépôts et cautionnements reçus :	500.00 €
Virement de la section de fonctionnement :	96 626.77 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections :	3 430.99 €
Opérations patrimoniales :	0.00 €
Résultat positif N-1 reporté :	0.00 €
Total :	588 321.41 €

Les membres du Conseil Municipal adoptent le budget 2026 à l'unanimité des membres présente et représentés.

Vote POUR : 13 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

BUDGET 2026 - SERVICE EAU

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de budget primitif du Service Eau pour l'année 2026 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Charges à caractère général :	44 662.51 €
Charges de personnel :	31 900.00 €
Atténuation de produits :	13 900.00 €
Autres charges de gestion courante :	2 600.00 €
Charges financières :	224.44 €
Charges exceptionnelles :	0.00 €
Dotations aux provisions :	500.00 €
Virement à la section d'Investissement :	26 895.60 €
Opération de transfert entre sections :	26 960.97 €
Total :	147 643.52 €

Recettes :

Produits des services :	119 750.00 €
Subventions d'exploitation :	0.00 €
Autres produits de gestion courante :	256.45 €
Opérations de transfert entre sections :	6 966.02 €
Résultat positif N-1 reporté :	20 671.05 €
Total :	147 643.52 €

Section d'investissement :

Dépenses :

Immobilisations incorporelles :	22 600.00 €
Immobilisations corporelles :	140 854.11 €
Emprunts et dettes assimilés :	5 458.86 €
Opérations de transfert entre sections :	6 966.02 €
Opérations patrimoniales :	0.00 €
Total :	175 878.99 €

Recettes :

Subventions d'investissement :	11 027.00 €
Dotations, fonds divers et réserves :	5 813.45 €
Virement de la section d'exploitation :	26 895.60 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections :	26 960.97 €
Opérations patrimoniales :	0.00 €
Résultat positif N-1 reporté :	105 181.97 €
Total :	175 878.99 €

Les membres du Conseil Municipal adoptent le budget 2026 à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vote POUR : 13 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

BUDGET 2026 – SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de budget primitif du Service Assainissement pour l'année 2026 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Charges à caractère général :	19 820.00 €
Charges de personnel :	13 400.00 €
Atténuation de produits :	0.00 €
Autres Charges de gestion courante :	500.00 €
Charges financières :	7 907.52 €
Charges exceptionnelles :	0.00 €
Dotations aux provisions :	300.00 €
Virement à la section d'Investissement :	0.00 €
Opérations de transfert entre sections :	36 720.70 €
Total :	78 648.22 €

Recettes :

Vente Produits des services :	58 568.45 €
Subventions d'exploitation :	0.00 €
Autres produits de gestion courante :	796.25 €
Produits exceptionnels :	0.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections :	15 564.64 €
Résultat positif N-1 reporté :	3 718.88 €
Total :	78 648.22 €

Section d'investissement :

Dépenses :

Immobilisations incorporelles :	5 010.00 €
Immobilisations corporelles :	44 821.41 €
Emprunts et dettes assimilées :	24 288.51 €
Opérations de transfert entre sections :	15 564.64 €
Opérations patrimoniales :	0.00 €
Résultat négatif N-1 reporté :	0.00 €
Total :	89 684.56 €

Recettes :

Subventions d'équipements :	0.00 €
Dotations fonds diverses :	0.00 €
Virement de la section d'exploitation :	0.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections :	36 720.70 €
Opérations patrimoniales :	0.00 €
Résultat positif N-1 reporté :	52 963.86 €
Total :	89 684.56 €

Les membres du Conseil Municipal adoptent le budget 2026, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vote POUR : 13 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

BUDGET 2026 – LOTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet avenir de créer un lotissement sur la commune. Il présente donc à l'Assemblée le projet de budget primitif Lotissement pour l'année 2026 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Charges à caractère général :	50 000.00 €
Opération ordre de transfert entre sections :	50 000.00 €
Total :	100 000.00 €

Recettes :

Produits des services	50 000.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections :	50 000.00 €
Total :	100 000.00 €

Section d'investissement :

Dépenses :

Opérations d'ordre de transfert entre sections :	50 000.00 €
Total :	50 000.00 €

Recettes :

Opérations d'ordre de transfert entre sections :	50 000.00 €
Total :	50 000.00 €

Les membres du Conseil Municipal adoptent le budget 2026 à l'unanimité des membres présente et représentés.

Vote POUR : 13 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

ALIÉNATIONS DE CHEMINS RURAUX

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de plusieurs demandes d'aliénation de Chemin Ruraux :

- 1) Monsieur Michel PERRIER et Monsieur et Madame MALAROCHE Damien au lieu-dit La Jonchère
- 2) Monsieur Henri DOUNIÉS au lieu-dit Le Claux
- 3) Monsieur et Madame CHALMEY Sébastien au 14 Route du Chassang.

Monsieur le Maire informe qu'il y a obligation de faire une enquête publique qui serait à la charge de la commune, que les frais du géomètre et les frais des actes seraient eux, à la charge du propriétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Charge Monsieur le Maire de mettre en œuvre les démarches nécessaires à la mise en enquête publique (choix du Commissaire enquêteur, arrêté de mise à l'enquête...);

- Décide que tous les frais de géomètre et des actes notariés seront à la charge du pétitionnaire.

Décide que les frais de l'enquête publique seront à la charge de la Commune.

M. CHALMEY Sébastien, étant concerné, ne participe pas au Vote.

APPROBATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement forestier des forêts sectionales de la commune de Monceaux-sur-Dordogne bénéficiant du régime forestier, projet établi par l'Office National des Forêts - Agence Régionale de Limoges, présenté lors de la séance en date du 04 Février 2026.

Après en délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- De ne pas approuver le projet d'aménagement forestier tel quel présenté et demande de réétudier celui-ci avec une analyse technique et économique plus équilibrée.

AFFAIRES DIVERSES

PLUi – Plan Local Urbanisme Intercommunal :

Monsieur le Maire présente aux élus la dernière version de la carte reçue concernant le PLUi, laquelle a été validée à la majorité, tout comme le projet du PLUi lors du Conseil Communautaire en date du 05 Mars 2026. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable avec plusieurs remarques. Cet avis sera repris lors de la prochaine mandature.

La séance est levée à 21h30

PAGE DE SIGNATURES – PV du 12 Mars 2026

Délibération n°2026/02/06 – Vote Compte Financier Unique 2025 - Service Général
Délibération n°2026/02/07 – Vote Compte Financier Unique 2025 - Service Eau
Délibération n°2026/02/08 – Vote Compte Financier Unique 2025 - Service Assainissement
Délibération n°2026/02/09 – Vote Compte Financier Unique 2025 - Lotissement
Délibération n°2026/02/10 – Vote Affectation des résultats 2025 - Service Général
Délibération n°2026/02/11 – Vote Affectation des résultats 2025 - Service Eau
Délibération n°2026/02/12 – Vote Affectation des résultats 2025 - Service Assainissement
Délibération n°2026/02/13 – Participation 2026 - FDEE19
Délibération n°2026/02/14 – Vote d'imposition 2026 - Taxes Directes Locales
Délibération n°2026/02/15 – Nouveaux tarifs Eau 2026
Délibération n°2026/02/16 – Nouveaux tarifs Assainissement 2026
Délibération n°2026/02/17 – Vote Budget 2026 - Service Général
Délibération n°2026/02/18 – Vote Budget 2026 - Service Eau
Délibération n°2026/02/19 – Vote Budget 2026 - Service Assainissement
Délibération n°2026/02/20 – Vote Budget 2026 - Lotissement
Délibération n°2026/02/21 – Aliénations de Chemins Ruraux
Délibération n°2026/02/22 – Approbation du Projet d'Aménagement Forestier

MEMBRE DU CM	SIGNATURE
ARRESTIER Vincent	
AVELINE Laurent	
CHALMEY Pauline	
CROS Martine	
DELAGE Paul	
DUBOURG Bruno	
DU PRADEL Christian	
DU PRADEL Xavier	
EL AOUNI Jennifer	
JOUIN-BREARD Pauline	
LATHIEYRE Pascal	
MALAROCHE Amélie	
MERCIER Martine	
NACRY Marie	
POUJADE Jean-Philippe	

Nombre d'élus en exercice : 13

Élus présents : 11

Élu représenté : 13

Élus excusés : 02

Élus absents : 00

Exprimés : 13